

## **Justice : l'anarchisme mondain de Taubira-Belloubet**

Depuis la présidence Hollande, l'anarchisme mondain empoisonne le ministère de la Justice ; d'abord, sa forme venimeuse (Taubira), puis ahurie-brouillonne (Belloubet) ; oublions par charité les ectoplasme insérés entre ces malfaisantes dames. Car si chacun comprend désormais ce que le signataire rabâche dans *Atlantico*, savoir que M Castaner est d'une sidérale nullité ; Mme Belloubet, elle, sait fort bien ce qu'elle fait à la Chancellerie et où elle va.

Résumons sa doctrine : toute sollicitude aux détenus, la machine judiciaire et pénale devant toujours moins condamner, puis détenir ; enfin, remettre en circulation, dans la rue et en position de récidiver, le plus de condamnés possibles.

Entrée en vigueur le 1<sup>e</sup> mars 2020, la loi 2019-2222 du 23/06/19, dite "programmation et réforme pour la justice" contient et résume ainsi tout l'anarchisme mondain de MM. Macron, Philippe et leurs auxiliaires zélés (sinon doués) Castaner-Belloubet. Allons vite : ses articles 132-19 et 132-25 soumettent toute peine ferme à tant d'exigences et complications que la peur de la prison - cruciale pour prévenir le crime - ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir :

- Le juge aujourd'hui astreint à d'infinies enquêtes... rapports... paperasses, s'il veut condamner ferme ;

- Le bandit, désormais à peu près libre d'agir à sa guise, entre le platonique "bracelet électronique" et - tromperie odieuse pour l'opinion - la "peine de prison ferme" MAIS "sans mandat de dépôt", où le condamné rentre chez lui, mains dans les poches, après une théorique sentence, destinée à la galerie.

- Enfin, les fort minimes taux d'élucidation de la plupart des infractions de voie publique, type cambriolages (souvent, moins de 10%) garantissent l'impunité du malfaiteur neuf fois sur dix : on risque plus en traversant la rue...

Pire encore : sous prétexte de confinement, alors que les cas réels de COVID-19 en prison étaient minces ( $\pm 100$  cas avérés pour les  $\pm 72\ 400$  détenus réels le 1<sup>e</sup> mars 2020) Mme Belloubet a assouvi son fantasme idéologique majeur : vider les prisons, qui, du 1<sup>e</sup> mars au 15 mai, ont perdu à peu près 13 500 détenus.

À 50%, cela tient à la quasi-inactivité des juridictions, d'où, tarissement des entrées ; pour moitié, à l'élargissement massif de détenus dits "en fin de peine" et "non dangereux". Ce qui, dans certains cas, est un pur mensonge. De plus, tout magistrat débutant aurait pu dire à Mme Belloubet qu'on n'arrête pas toujours un malfaiteur pour le crime le plus grave qu'il a commis ; et qu'en l'incarcérant, on le rend ainsi, pour un temps, incapable de sévir plus encore.

"Grand succès" comptable pour l'anarchisme mondain : pour la première fois depuis belle lurette, on compte fin mai environ 59 000 détenus pour ± 61 200 places de prison effectives ; mais qui revient en fait à soumettre la population, notamment celle des quartiers populaires, à une pression criminelle plus lourde.

Telle est la constante de la justice selon Hollande-Macron : pitié pour les malfaiteurs, dédain pour leurs nombreuses et pitoyables victimes.

Victimes risquant désormais, en prime, le retour sur "leurs" terrains de chasse de prédateurs et criminels désormais systématiquement élargis. ■